EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 14 mai 2020

Présidence de M. Vito Vita

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 60-2020 de la Municipalité du 13 janvier 2020,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

APPROUVE la réponse de la Municipalité au postulat Elodie Golaz Grilli intitulé "Trop de sel sur nos routes et nos arbres".

Ainsi délibéré en séance du 14 mai 2020

Le Président:

Vito Vita

La Secrétaire:

Yvette Charlet